

Décision n° 6120 du 20 novembre 2020
portant promotion de sous-officiers de réserve de la région de gendarmerie de Corse

NOR : INTJ2026165S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 6109 du 20 novembre 2020 (NOR : INTJ2026161S),

Décide :

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Les adjudants-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2020 :

Febvre	Bruno	NIGEND : 163 856
Colomb	Jean	NIGEND : 133 968

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2020 :

Alonso	Frank	NIGEND : 154 123
Maurice	Nicolas	NIGEND : 154 080
Rovinalti	Ange	NIGEND : 125 041

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2020 :

Aubert	Jean-François	NIGEND : 132 630
---------------	---------------	------------------

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2020 :

Moulines	Franck	NIGEND : 134 529
Delaveau	Frédéric	NIGEND : 142 301
Arrigoni	Frédéric	NIGEND : 146 439
Marchi	Nathalie	NIGEND : 244 197
Lhéritier	Julien	NIGEND : 338 855
Orsini	Antoine	NIGEND : 312 776

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 novembre 2020.

*Le général,
commandant la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement de gendarmerie départementale
de la Corse-du-Sud,*
T. Mouchet